



Décision N° : DG/SG/DPS/DRH20/2025

Casablanca, le

11 4 AVR. 2025

**DECISION D'OUVERTURE DE RECRUTEMENT  
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHEES**

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP, tel que modifié et complété ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

**DECIDE**

**ARTICLE PREMIER :**

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Cadre à la Direction Contrôle et Conformité.

**ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CANDIDAT**

Rattaché à la Division Contrôle de Gestion, le Cadre auront pour missions de :

- Contribuer à la mise en place d'outils de pilotage et de contrôle, en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'Office ;
- Participer à l'élaboration et à l'analyse des données quantitatives nécessaires à la prise de décision ;
- Contribuer à la définition et au suivi des dispositifs de contrôle des objectifs et des coûts ;
- Identifier de manière proactive les écarts par rapport aux prévisions, proposer des actions correctives et assurer le suivi de leur mise en œuvre ;
- Participer à l'analyse de la performance des différentes activités de l'Office, dans une logique d'optimisation continue ;
- Contribuer à l'élaboration de business plans dans le cadre des projets de développement portés par l'Office ;
- Participer à la production des rapports de gestion et à la conception des tableaux de bord, à partir des données collectées auprès des services concernés.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

#### ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé(e) de moins de 40 ans au 31/12/2025 ;
- Être titulaire d'une licence ou plus en contrôle de gestion, finance, actuariat.

#### ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ; (les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale.

**NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.**

#### ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le 29 avril 2025 à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : [http://rhspace.onp.ma/rh\\_onp](http://rhspace.onp.ma/rh_onp)

**NB :**

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.

A small, handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Bounkera'.A larger, handwritten signature in blue ink, appearing to be 'BOUNKERA'.

Le Secrétaire Général  
BOUNKERA Abdelhak